



Procès verbal

Assemblée Générale

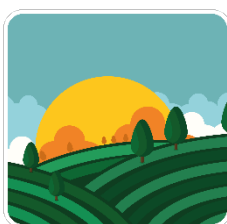
Association des Propriétaires Forestiers et Agricoles Privés

Région PACA – Section Var

**Dimanche 21 Avril 2024 à 10h 30 à la Foire Exposition de Brignoles
Club des Entrepreneurs – Salon « Vivre en Provence Verte »**

Ordre du jour

- 10h00** Accueil et émargement des participants
- 10h30** Constatation du quorum et ouverture de l'Assemblée générale
- Rapport moral du président
 - Rapport du Trésorier
 - Votes des quitus
 - Elections des nouveaux conseillers
- 11h30** Allocutions des Invités d'Honneur
- Monsieur Didier Brémond
Maire de Brignoles,
Président de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte
 - Monsieur Michel Gros
Maire de La Roquebrussanne, Président des Maires Ruraux
 - Monsieur Jean-Paul David
Conseiller Régional, Président de la Commission Agriculture, Ruralité, Élevage
et Forêts ; Maire de Guillaumes
 - Monsieur Bruno Giaminardi
Président du Conseil National de La Propriété Forestière – Région PACA
 - Monsieur Cherbel Aboud
Sous-Préfet de Brignoles
- 12h30** Apéritifs et visite de



**fête de la
RURALITÉ**
DU 19 AU 21 AVRIL 2024 - BRIGNOLES

Après-midi

L'APFAP est à l'initiative de la Fête de la Ruralité.

Fidèle à sa mission de conseiller et démontrer une gestion responsable, durable et sereine de la propriété privée, l'APFAP a réuni un collectif d'associations de forestiers, maraichers, agriculteurs et chasseurs sur le **Village des Solutions**.

Ensemble ils invitent les jeunes et le public à voir des initiatives qui transforment l'agriculture et la sylviculture face aux défis du climat, de la protection des sols, de l'eau, de la biodiversité et de la qualité alimentaire des habitants de la Provence Verte

Le **Village des Solutions** se trouve à quelques pas du lieu de l'Assemblée Générale.



Procès verbal

Assemblée Générale

Association des Propriétaires Forestiers et Agricoles Privés

Région PACA – Section Var

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Claude Fussler, Secrétaire de l'association préside l'assemblée et ouvre la séance à 10h40.

Il invite madame Christine Alexandre, vice-trésorière d'annoncer le résultat des émargements : 46 présents et 55 pouvoirs. Les statuts ne précisant pas de quorum l'assemblée peut délibérer.

Il propose à l'assemblée de confirmer deux assesseurs – Madame Chantal Lassoutanie et Monsieur Marc Simon : adoption à l'unanimité.

Il invite Jean-Marcel Vegler, président, à présenter son rapport moral.

Remerciements aux adhérents et aux Elus présents.

Hommage à Mme Fabienne JOLY décédée en cours d'année qui avait eu à cette même tribune une intervention appréciée et remarquée par nos adhérents. Un instant de recueillement est proposé à sa mémoire.

Rapport moral du Président : Rappel en 3 points :

1^o) Les panneaux : réalisés spécialement pour les adhérents de notre association ont rencontrés un véritable succès, plus de 1000 ont balisés l'accès des chemins de nos 384 propriétaires qui représentent des milliers d'hectares. Comme vous l'avez constaté ce panneau a un but pédagogique : il informe et recommande ! Ce qui n'a pas complètement supprimé l'incivilité envers les propriétaires forestiers, agriculteurs et chasseurs par les utilisateurs de nos campagnes qui ignorent les codes de la ruralité.
(panneaux qui sont disponibles et en commande sur notre site)

2^o) L'assurance en RC proposée à nos adhérents à un prix négocié (0,39 cts/ha) avec un courtier Misso-forêt assurance (Groupama). Un début et une mise en place difficile pour certains adhérents Mais à ce jour tout est rentré dans l'ordre et le service fonctionne normalement.

3^o) La fête de la ruralité : à l'initiative de l'APFAP en association avec d'autres partenaires, le soutien de la foire de Brignoles, de la Région, du Département et de nombreux sponsors a rencontré un véritable succès comme vous l'avez constaté sur le hall Caméléon.

Notre secrétaire Claude FUSSLER qui a porté et piloté ce projet vous en parlera plus en détail. Une action que nous souhaitons reconduire si possible l'an prochain.

Pour clôturer, je souhaite préciser à nos amis adhérents chasseurs que l'APFAP défend le droit de la propriété privée, avec le droit de chasse. Mais la défense des chasses traditionnelles est de la prérogative des FDC et plus globalement de la FNC à qui nous apportons toujours notre soutien.



Procès verbal

Assemblée Générale

Association des Propriétaires Forestiers et Agricoles Privés

Région PACA – Section Var

Concernant la violation du droit de propriété et les incivilités, je précise et recommande à nos adhérents que l'unique solution doit rester le dépôt de plainte en gendarmerie ! L'auto-défense est la plus mauvaise des solutions car de victime, vous devenez coupable !! (Malheureusement les exemples ne manquent pas).

Morgan Dolla, Trésorier, présente le rapport financier

Il précise que ce rapport couvre la période du 2 novembre 2022 – date de la déclaration de l'APFAP en préfecture – au 31 décembre 2023.

| DEPENSES | | RECETTES | |
|--|-----------------|---|------------------|
| LIBELLE | MONTANT € | LIBELLE | MONTANT € |
| FRAIS DE BUREAU, CONVOICATIONS ET ADHESIONS | 1 922,04 | COTISATION ADHERENTS (384 à 20€) | 7 680,00 |
| ACHATS PANNEAUX + ENVOI | 3 090,70 | VENTES PANNEAUX SIGNALISATION (544u) | 3 260,00 |
| FRAIS DE RECEPTION | 725,02 | DON BIENFAITEURS | 1 413,00 |
| SITE INTERNET ET ASSURANCE | 686,00 | | |
| | | | |
| TOTAL DEPENSES | 6 423,76 | TOTAL RECETTES | 12 353,00 |

| | |
|----------------------------------|------------------|
| REPORT DU SOLDE PRECEDENT | |
| TOTAL DEPENSES | 6 423,76 |
| TOTAL RECETTES | 12 353,00 |
| SOLDE AU 31 DECEMBRE 2023 | 5 929,24 |

Vote des quitus

Le Secrétaire demande le vote des quitus

1. Rapport moral du Président approuvé à l'unanimité
2. Rapport financier du Trésorier approuvé à l'unanimité

Election des membres du Conseil d'Administration

Le Secrétaire rappelle que les membres du Conseil d'Administration élus lors de l'Assemblée Constitutive le sont pour deux ans, donc jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de 2025. Elle devra renouveler 1/3 des membres.

Cependant, à la suite des démissions de Mmes Aubert et Bodineau et de MM Soupault et Schaers, l'Assemblée est invitée à voter pour 4 candidats pour les remplacer.



Procès verbal

Assemblée Générale

Association des Propriétaires Forestiers et Agricoles Privés

Région PACA – Section Var

Les candidats se présentent

| | |
|------------------|--|
| Jade Dolla | Me préparant au métier d'infirmière et résidant à Saint Julien le Montagnier, je suis profondément ancrée dans nos traditions. Passionnée par la chasse et l'équitation, je m'engage avec détermination à défendre nos droits de chasse sur nos propriétés, préservant ainsi un héritage précieux pour ma génération. |
| Nicolas Plazanet | Chargé de mission pour Forêt Modèle de Provence, Président de la commission Agriculture, Forêts et Espaces Naturels pour le Parc National de Port-Cros, rédacteur régulier dans la revue Forêt Méditerranéenne, j'agis au quotidien pour une gestion durable et concertée de nos espaces forestiers, dans le respect de tous et de tous les usages. |
| Rolan Dezzani | Ancien directeur des services techniques de Vidauban. Retraité depuis 6 ans de la fonction publique territoriale. Passionné de chien rapprocheur, j'ai un élevage canin (race : porcelaine) sur saint Antonin (propriétaire de 20ha.). Président d'une association nouvellement créée au profit des chiens rapprocheurs, mais également président de l'association de chasse du domaine d'Astros sur un territoire de 930ha |
| Philippe Bounias | Retraité du Crédit Agricole, habitant Saint Julien depuis plus de 60 ans , j'adhère à de nombreuses associations dont « Moisson d'Antan » qui valorise la préservation des traditions agricoles et de la culture locale. Chasseur cabanier très attaché à la gestion du partage du domaine forestier dans le respect des droits de propriété |

L'Assemblée vote à l'unanimité les quatre candidats aux postes d'administrateurs. Le conseil d'Administration désignera les membres du Bureau à sa prochaine réunion-

L'Ordre du Jour étant épuisé sans autres questions le Secrétaire conclut la partie statutaire et passe la parole à Philippe Roux, 1^{er} Vice-président pour animer les interventions des personnalités invitées.

Fait à Brignoles le 21 avril 2024

Le Secrétaire, Claude Fussler

Le Président, Jean Marcel Vegler